



SELARL LE MAGUER-RINCAZAUX-EISENECKER-BOHELAY-EHRET-GUENNEC

**Avocats au Barreau de LORIENT
Centre d'Affaires «Le Pré aux Clercs»
2 rue Abbé Laudrin - 56100 LORIENT**

Tél. 02.97.84.15.15 - Ligne directe 02.97.84.19.37

Mail : avocats@lexouestlorient.fr

VENTE SUR LICITATION

**Aux enchères publiques,
au plus offrant et au dernier enchérisseur,**

Au TRIBUNAL JUDICIAIRE de LORIENT, Rue Maître Esvelin

LE JEUDI 28 MARS 2024 à 14 H 00

**Commune de PONTIVY (56300)
10 B Rue Nationale**

**DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER SIS AUDIT LIEU,
CADASTRE SECTION BC N°237 d'une contenance de 1 a 35 ca,**

Composé d'un bâtiment principal, composé :

- D'un sous-sol ayant quatre caves,
- D'un rez-de-chaussée ayant une entrée et un couloir, deux magasins, une venelle permettant l'accès depuis la rue Nationale à la Place Anne de Bretagne,
- Et de trois étages.

Derrière ce bâtiment principal :

- Une courette à laquelle on accède par le couloir sis au rez-de-chaussée de l'immeuble,
- Un bâtiment couvert d'une terrasse et comprenant deux arrières-boutiques,
- Et un petit débarras, en appentis servant également d'accès à l'une des caves du sous-sol.

Les biens et droits immobiliers suivants :

Le LOT N°1 : Une cave sise en sous-sol, en face de l'escalier de descente aux caves, portant le numéro 1 du plan des caves

Et les soixante et onze/dix millièmes (71/10.000èmes) des parties communes générales.

Le LOT N°2 : Une cave sise en sous-sol, en partie sous l'escalier de descente aux caves, portant le numéro 2 du plan des caves
Et les cent huit / dix millièmes (108/10.000èmes) des parties communes générales.

Le LOT N°3 : Une cave sise en sous-sol, à droite de l'escalier de descente aux caves, portant le numéro 3 du plan des caves
Et les six cent quatre-vingt-dix-huit / dix millièmes (698/10.000èmes) des parties communes générales.

Le LOT N°5 : Une pièce à usage de magasin ou bureau, ayant accès direct et devanture sur la rue Nationale, sur laquelle il porte le numéro 10 bis, communiquant avec le couloir et l'escalier sis au nord de l'immeuble, par une porte pratiquée dans la cloison séparative et avec une arrière-boutique (lot numéro sept ci-après désigné), par une porte pratiquée dans la longère ouest du bâtiment principal.
Ce lot porte le numéro un du plan du rez-de-chaussée.
Et les huit cent cinq / dix millièmes (805/10.000èmes) des parties communes générales.

Le LOT N°7 : Une arrière-boutique attenante au lot numéro cinq ci-dessus désigné, située dans la construction édifiée en appentis, contre la façade ouest du bâtiment principal (partie nord) et ayant une porte unique communiquant avec le magasin lot numéro cinq ci-dessus désigné.
Ce lot porte le numéro trois du plan du rez-de-chaussée.
Et les trois cent quatre-vingt-quinze / dix millièmes (395/10.000èmes) des parties communes générales.

**SUR LA MISE A PRIX DE : 95 000 € (Frais outre)
Avec faculté de baisse d'un quart
en cas de non enchère**

Visites fixées au Lundi 18 mars 2024 de 11h à 12h

A LA REQUETE DE :

Collocitante

Ayant pour Avocat constitué **Maître Alain LE MAGUER**, représentant la **SELARL LE MAGUER - RINCAZAUX - EISENECKER - BOHELAY - EHRET - GUENNEC**, Avocats au barreau de LORIENT

EN PRESENCE DE :

avoventes.fr

Autre colicitant – non représenté

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de LORIENT, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser soit au Cabinet des Avocats susnommés, soit au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LORIENT, où a été déposé le Cahier des Conditions de vente (RG 24/00113).

Documents et photos consultables sur le site : Avoventes.fr (accès gratuit)

Annonce consultable également sur le site : Lexouest.fr

Pour annonce légale

**A. LE MAGUER, Bâtonnier,
Avocat**